

UN CERTAIN REGARD PRIX DE LA MISE EN SCÈNE CANNES 2011

QUITTER SON PAYS POUR ÊTRE LIBRE

AU REVOIR

un film de MOHAMMAD RASOULOF

www.prettypictures.fr





AU REVOIR

(Bé Omid é Didar)

un film de MOHAMMAD RASOULOF



Iran - 2011 - VOSTF - 1h44 - 1.77 - Dolby SRD

SORTIE NATIONALE LE 7 SEPTEMBRE 2011

Les photos et le dossier de presse sont téléchargeables sur www.prettypictures.fr

DISTRIBUTION

Pretty Pictures 100, rue de la Folie Méricourt 75011 Paris Tel: 01 43 14 10 00 Fax: 01 43 14 10 01 info@prettypictures.fr

PRESSE

Laurette Monconduit Jean-Marc Feytout 17-19, rue de la Plaine 75020 Paris Tél.: 01 40 24 08 25 Imonconduit@free.fr



ENTRETIEN AVEC MOHAMMAD RASOULOF

Vous n'avez pas eu l'autorisation du gouvernement iranien de vous rendre au Festival de Cannes où AU REVOIR a reçu un excellent accueil et a été récompensé du Prix de la Mise en Scène dans la section Un Certain Regard.

Comment avez-vous vécu cette période ? Étiez-vous informé en temps réel des évènements ?

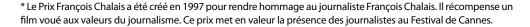
Ce ne fut pas une période facile pour moi. En général, je parle cinéma et j'évite tout sujet qui brouille la réception des films. Mais en ce moment et en raison de la situation sensible en Iran, on parle, hélas, beaucoup plus de ce qui entoure les films et pas assez des films eux-mêmes. Je veux être considéré comme un cinéaste qui exerce tout simplement son métier. Mais dans mon pays, les conditions de travail pour les cinéastes indépendants ne sont pas réunies. Au début, je suivais de loin les événements de Cannes, mais quand j'ai constaté que nous étions sans cesse confrontés à des questions qui n'avaient rien à voir avec le film, j'ai cessé de suivre les événements.

L'exposition médiatique du film a-t-elle eu un impact sur vos conditions de vie en Iran ?

La majorité des médias en Iran appartient à l'État. Tous ont considéré que la présence du film à Cannes et l'obtention du Prix de la Mise en Scène - Un Certain Regard et du Prix François Chalais* étaient une trahison, et que le Festival de Cannes avait voulu faire un geste politique. Ils ont partout annoncé que le film était très faible, dénué de toute qualité artistique. Pour eux, ce prix n'avait aucune valeur et le Festival de Cannes avait pris une posture politique pour apporter son soutien aux cinéastes iraniens condamnés. Certains médias ont même dit qu'en donnant une image négative et noire de l'Iran, j'avais trahi mon pays et ceci seulement dans le but de devenir célèbre et riche. Ils ont aussi publié un faux synopsis pour décourager les gens d'aller voir mon film. Toutes ces manipulations vont rendre la réalisation de mon prochain longmétrage bien difficile. Mais d'un autre côté, j'ai entendu que le film avait rencontré un grand succès à Cannes. Ça me rend heureux, mais je suis en même temps triste car mes compatriotes ne pourront pas voir AU REVOIR. Mais ainsi va la vie en Iran et je n'ai pas d'autre choix que de me battre pour faire mon prochain film.

Ouelle est actuellement votre situation?

J'ai fait appel du premier jugement et je suis en attente d'un nouveau procès. Si le verdict est confirmé, je retournerai en prison pour six ans.





Comment est né le projet du film?

Je m'inspire toujours pour mes films de mon expérience personnelle et reste sensible à mon entourage. Pour AU REVOIR, je me suis intéressé à la vie de certains de mes amis et de mes connaissances. Je voulais montrer comment des circonstances de la vie poussent les gens à se comporter de façon très violente, et cela même avec des proches. C'est un sujet grave car compte tenu de la situation politique et des pressions qui existent en Iran, la confiance et la bienveillance d'une partie de la population sont en train de disparaître. Je ne suis pas un politique. Je crois que c'est une erreur de croire que mes films sont politiques. Mes films peignent la vie et les situations complexes qui nous entourent. C'est l'intolérance et la précipitation des autorités du cinéma iranien qui donnent une dimension politique à ces situations simples.

AU REVOIR a été tourné dans la semi-clandestinité. Quelles ont été les conditions de tournage ?

Je préfère dire que ce film n'a pas été réalisé de façon courante. Après avoir fait appel de mon jugement, et en attendant le nouveau verdict, j'ai décidé de faire un film. Pour préserver la sécurité de mon équipe et éviter de reproduire la même tragédie que l'année précédente, c'est à dire l'arrestation de toute mon équipe sur le lieu du tournage, j'ai mis toute mon énergie pour obtenir une autorisation auprès des autorités compétentes. Je suis allé les voir et ils m'ont répondu que si le scénario obtenait leur aval, ils ne verraient aucun inconvénient à ce que je fasse un film durant cette parenthèse judiciaire. Je connais bien la sensibilité des membres de la commission de censure, et j'ai donc écrit un scénario qui à mon sens ne devait pas rencontrer de problèmes pour l'obtention d'une autorisation. Malheureusement, il n'a pas pu obtenir de visa. Ensuite, grâce au soutien et à la persévérance des membres de la Maison du Cinéma, seule institution indépendante qui réunit tous les corps de métiers du cinéma iranien, et après avoir apporté des modifications au scénario, j'ai réussi à obtenir une autorisation.

J'ai toujours voulu préserver mon indépendance et réaliser des films sans aucune contrainte. C'est la raison pour laquelle, j'ai commencé à tourner ce film avec une équipe très réduite, un très petit budget et avec une caméra numérique bon marché. Des comédiens très connus dans le cinéma iranien ont accepté d'y participer gracieusement. Mohammadreza Muini, un des monteurs les plus reconnus en Iran a accepté de faire le montage, toujours à titre gracieux. Nous avons travaillé jour et nuit pour finir la post-production. En Iran, quand vous finissez votre film, vous devez à nouveau le présenter devant une commission pour obtenir un visa d'exploitation. Aujourd'hui, je ne sais toujours pas quel va être son sort. Aura-t-il la possibilité de sortir sur les écrans iraniens ?

Le film semble marquer une étape supplémentaire dans la dénonciation du régime iranien. Vous abordez en effet frontalement le climat d'oppression qui règne à Téhéran.

Il raconte la vie d'un journaliste et d'une jeune avocate. J'évoque les difficultés et les contraintes de leur vie. J'avais envie de montrer comment les circonstances de la vie poussent les gens à la violence. Je voulais évoquer leurs difficultés et leur perte de confiance. J'ai pensé à leur quotidien et aux problématiques qui leur sont imposés malgré eux. Je trouve que le regard politique ne convient pas aux histoires que je raconte. Mais dans un régime totalitaire, chaque réaction, chaque critique est considérée comme un geste politique.

Comment avez-vous choisi l'actrice principale, Leyla Zareh ? A-t-elle été difficile à convaincre d'interpréter ce rôle ?

J'avais vu Leyla, il y a quelques années dans un film. C'est une actrice talentueuse. Jouer dans ce film était une expérience nouvelle pour elle. Elle a dû supporter beaucoup de pression. Elle était présente tous les jours du tournage, car on la voit dans tous les plans.

Il y a cette scène incroyable du métro, où l'héroïne enlève le vernis de ses ongles avant un rendez-vous important. Ce qui semble être anodin - prendre soin de son apparence - s'avère être dorénavant presque un geste révolutionnaire.

Cette scène est incroyable pour un spectateur occidental, mais c'est le lot quotidien de tous les Iraniens. Cultiver plusieurs facettes de votre personnalité est devenu le sport favori de mes compatriotes pour réussir à vivre dans ce pays. Ce qui m'intéressait, c'était de montrer le décalage qui existe entre la vraie culture et le style de vie des Iraniens et celui des lois restrictives que l'État essaie de leur imposer. C'est ce décalage qui rend la vie en Iran très complexe.

Je vais vous donner un exemple : à chaque fois que la justice me convoque, je constate que l'entrée du Palais de Justice est interdite à toutes les femmes, y compris les avocates qui portent du vernis à ongles. Soit elles doivent enlever leur vernis, soit porter des gants pour cacher leurs ongles. J'ai vu beaucoup de femmes porter des gants au sein du palais et les retirer quand elles retournent dans la rue. Je ne comprends pas cette loi qui ne fait qu'inciter les gens à endosser l'habit de l'hypocrisie. C'est justement ce genre de situation qui pousse les Iraniens à se constituer plusieurs personnalités.

Le personnage de Leyla Zareh ne trouve quasiment aucun soutien, en tout cas désintéressé. Nous avons l'impression qu'il existe de moins en moins de liens sociaux en Iran, moins de solidarité. Comme si chacun luttait individuellement pour sa propre survie. Pouvez-vous nous éclairer sur ce point ?

Il me semble qu'aujourd'hui, le manque de confiance influe de façon très généralisée sur les rapports humains. Le personnage principal de mon film est affecté par cet état d'esprit général, et trouve le monde qui l'entoure froid et triste. Je pense que chacun de nous connaît très bien ce sentiment de solitude. Le sentiment de voir un bout de ciel azur au fond d'une impasse étroite.



MOHAMMAD RASOULOF réalisateur, scénariste, producteur

Mohammad Rasoulof est né en 1973 dans la ville de Shiraz en Iran. Il travaille dans un premier temps à la réalisation de nombreux court-métrages. Son premier long-métrage, *The Twilight* réalisé en 2002, a été présenté dans plusieurs festivals dont Locarno et Montréal. Son second film, *La vie sur l'eau* a été sélectionné en 2005 à La Quinzaine des Réalisateurs. Il tourne en 2008 *Head Wind*, un documentaire sur l'interdiction d'utiliser les paraboles satellites et Internet en Iran. En 2009, *The White Meadows* est présenté en Compétition Officielle au Festival de San Sebastian et de Tribeca.

Arrêté et inculpé en 2010 pour "actes et propagande hostiles à la République Islamique d'Iran", Mohammad Rasoulof est condamné, avec Jafar Panahi, à 6 ans de prison. Libéré en attendant le jugement de son appel, il parvient à tourner AU REVOIR (Bé Omid É Didar) dans des conditions semi-clandestines. Ce film, qu'il écrit, produit et réalise, remporte le Prix de la Mise en Scène – Un Certain Regard au Festival de Cannes.

Mohammad Rasoulof est actuellement dans l'attente d'un nouveau verdict et risque un retour en prison pour 6 années.

Filmographie du réalisateur

2011 Au revoir (Bé Omid É Didar)

Prix de la Mise en Scène – Un Certain Regard (Festival de Cannes)

2009 The White Meadows

Compétition Officielle – Festival de San Sebastian

Compétition Officielle – Festival de Tribeca

2008 Head Wind

Compétition Officielle - Hot Docs Film Festival

Festival de Tribeca

2005 La vie sur l'eau

Quinzaine des Réalisateurs

2002 The Twilight

Festival de Locarno



LEYLA ZAREH Noura

Leyla Zareh débute sa carrière en 2004, en jouant dans *Nous allons très bien*. Elle a obtenu pour ce film le prix de la meilleure comédienne au Festival International de Fajr. Leyla Zareh a joué ensuite dans de nombreux films et séries, comme *Les nuits claires* et *Le facteur ne sonne jamais trois fois*.



FICHE TECHNIQUE

Réalisation, scénario, production Producteurs exécutifs

Directeur de la photographie

Décors

Maquillage

Montage

Mixage son

Enregistrement son

Distribution

MOHAMMAD RASOULOF ROZITA HENDIJANIAN DARIUOSH EBADI ARASTOO GIVI SAEID ASADI MEHRDAD MIRKIANI MOHAMMADREZA MUINI HOSEIN MAHDAVI MOHAMMAD HABIBI

PRETTY PICTURES

FICHE ARTISTIQUE

Leyla Zareh, Hassan Pourshirazi, Behname Tashakor, Sima Tirandaz, Roya Teymorian, Fariba Jedikar, Shahab Hoseini, Omid Rohani, Fereshteh Sadreorafai, Bahar Katouzi, Asha Mehrabi, Javad Yahyavi

AU REVOIR

